

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2022/01/20/2022200575/justel>

Dossier numéro : 2022-01-20/09

Titre

20 JANVIER 2022. - Décret portant assentiment à l'Accord portant extinction des traités bilatéraux d'investissement entre Etats membres de l'Union européenne, fait à Bruxelles le 5 mai 2020

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 08-02-2022 page : 9486

Entrée en vigueur : 18-02-2022

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. L'Accord portant extinction des traités bilatéraux d'investissement entre Etats membres de l'Union européenne, fait à Bruxelles le 5 mai 2020, sortira son plein et entier effet.